

Compte rendu réunion du Conseil d'administration du 14/09/2017

Ordre du jour :

1. Adoption du PV précédent (CA du 19/06/2017)
2. Démission du Président
3. Élection d'un Président
4. Présentation des finances du FCL par le Trésorier Adjoint
5. Stratégie proposée pour redressement des comptes du FCL
6. Gratuité de cotisation des bénévoles responsables d'activités
7. Bilan journée portes ouvertes du 9 Septembre 2017
8. Questions diverses

Présents:

BERGERON Anthony, DUQUERROY Joëlle, représentants de la mairie.

ACHER Yves, BENAITEAU Anne-Marie, DEROIN Jean-Michel, DOUCET Micheline,
DUQUERROY Jean-Jacques, GUIBRETEAU Jean-Marc, LAFFONT Claudine, TRAMARD Andrée

Excusés

ANCELIN Françoise, DUBOURDEAU Michelle, FOUCAULD Frédérique

Pouvoirs

ANCELIN Françoise à GUIBRETEAU Jean-Marc,
DUBOURDEAU Michelle à LAFFONT Claudine,
FOUCAULD Frédérique à DUQUERROY Jean-Jacques.

1. Adoption du PV précédent.

- Lecture du PV du CA du 19 juin 2017 par Jean Marc Guibreteau..
- PV adopté à l'unanimité.
- Remarque: la soirée disco a été déplacée au 27 janvier 2017

2. Démission du président.

- Nous avons reçu la lettre de démission du président Jean Claude KOMAN par courrier recommandé le 30 août 2017.

3. Election du nouveau président.

- Jean Michel Deroin se propose pour le poste de président tout en précisant que l'ensemble du conseil d'administration soit d'accord avec le projet qui va être présenté.
Si le projet est refusé, monsieur Deroin refusera le poste de président et nous serons dans l'obligation d'organiser une assemblée générale extraordinaire.
- Vote pour le président:
 - Pour: 9 voix
 - Contre: 1 voix
 - Blanc: 1 voix
- Jean Michel Deroin est élu président.

4. Présentation des finances du FCL

- Lecture du rapport financier par Jean Jacques Duquerroy. (Cf Tableau Annexe 1)
- Beaucoup de difficultés à avoir les informations pour le trésorier adjoint et la trésorière.
- Nous devons diminuer les salaires et les dépenses.
- Il faut également envisager la possibilité d'une diminution de la subvention de la mairie.
- La mairie nous aide également beaucoup d'un point de vue matériel: locaux, salles, photocopies, etc...
- Pour l'année 2016 – 2017, le déficit est de 12 146,27 €.

5. Stratégie de redressement:

- Les salariés.

Jean Michel Deroin explique que le poste de secrétaire administrative nous coûte trop cher, la subvention de la mairie et les adhésions ne couvrent pas le coût du poste.

Un rendez-vous sera pris avec Sonya (secrétaire administrative) pour lui expliquer la situation et lui proposer un poste à temps partiel.

Une procédure de licenciement ne sera engagée que si nous n'arrivons pas à un accord.

En cas de licenciement, il nous faudra toutefois envisager une prestation externe des principales activités sur lesquelles nous n'avons pas de compétence.

La diminution du temps de travail de la secrétaire obligera les administrateurs à prendre des responsabilités dans le fonctionnement de l'association. (Permanences, accueil, téléphone, etc..).

Les contrats des autres salariés ne sont pas remis en cause mais seront adaptés à la charge de l'activité et du nombre des adhérents inscrits aux activités.

- Réinvestissement des bénévoles sur le fonctionnement de l'association.

Chaque activité doit avoir un responsable bénévole pour faire le lien entre l'animateur et le bureau, valider les factures, rendre compte des manifestations.

Pour les activités avec des enfants, le responsable peut être un parent.

Les organisateurs de manifestations doivent prendre en charge l'organisation.

- Contrôler toutes les dépenses

Pour une meilleure gestion financière et relationnelle, il faudra accepter que le trésorier soit plus rigoureux sur le contrôle des pièces justificatives de trésorerie.

Vote sur l'engagement des administrateurs sur la stratégie de redressement présentée:

- Pour: 9 voix
- Abstention: 2 voix

6. Gratuité de cotisation des bénévoles animateurs d'activités

- Adhésion au FCL: Tout le monde doit payer son adhésion au FCL: 26 €
- Cotisation à l'activité: l'animateur bénévole est dispensé de payer la cotisation à l'activité.
- Cette décision devra être mentionnée dans la prochaine édition de règlement intérieur.

7. Bilan journée portes ouvertes du 9 Septembre 2017

- Des flyers on été distribués devant l'Espace Carat.
- Remerciement à la mairie d'avoir accepté de distribuer nos flyers en même temps que le mag.
- Nous avons reçu plus de monde que l'année dernière. Le bilan est donc satisfaisant.
- L'activité Echecs a augmenté le nombre d'adhérents (6 enfants)
- Activité Jeux de cartes: un bénévole a pris contact et pourrait prendre la responsabilité de l'activité. Le contacter rapidement.

8. Questions diverses

- La question des assurances et des licences UFOLEP n'est toujours pas claire. Nous allons reprendre rendez-vous avec la FCOL pour comprendre ce qu'il nous faut.
- Suite au changement de président, mettre à jour les mandataires banque, poste, etc...
- Nous avons reçu un mail de l'Isle Ô Cordes le 13 septembre 2017 qui annonce son départ du FCL.
Jean Michel Deroin va recevoir Brigitte Vigneron (violon) pour comprendre et négocier la situation.
- Bertrand Mineur (guitare) a été reçu pour négocier son coût horaire et passer de 26 € à 24 €.
- Un point sera fait le 22 septembre 2017 avec les animateurs Karine Villard (activités sportives), et Emma Durandeu (chorale) pour faire le bilan des activités.
- La brochure a été faite par nos soins, ce qui nous a déjà fait économiser 700 €.
- Sur les documents, préciser l'âge pour l'adhésion enfant. A corriger pour l'année prochaine.
- Concernant les frais bancaires, il faudra mentionner que seront imputés aux adhérents: les frais de prélèvement et les frais d'impayés.
=> A corriger pour l'année prochaine.


Assemblée générale


- Vendredi 10 novembre 2017 à 18H30

Prochain CA

- Mercredi 18 octobre à 20H00 au FCL

La séance est levée à 23H10

JM DEROIN


C. LAFFONT


Édition du 21/09/2017.

Compte rendu diffusé pour avis le 16/09/2017 et prenant en compte les remarques faites par:

- *Françoise ANCELIN – Mail du 17/09/2017*
- *Micheline DOUCET – Mail du 17/09/2017*
- *Andrée TRAMARD – Mail du 17/09/2017*
- *Jean Jacques DUQUERROY – 2 Mails du 18/09/2017*
- *Lean Jacques GUIBRETEAU – Mail du 18/09/2017*

14 SEPT 2017

	Nombre d'inscrits <i>active</i>	Nombre d'inscrits payés <i>active</i>	Nombre d'adhésions Adultes <i>FCL</i>	Nombre d'adhésions Enfants <i>FCL</i>
APPT	1			
ATELIER CUISINE	7	6	4	
ATELIER MUSICAL	3	3	1	
CHORALE	1	1	1	
DANSE AFRICAINE				
DANSE GOMBAT				
DANSE FITNESS				
DANSE MODERNE	3	3		2
ECHecs	1	1		1
GUITARE	7	7	3	3
GYMNASTIQUE	6	6	6	
OENOLOGIE	2	2	1	
ORALITE	1		1	
PETITE RANDONNEE	19	19	17	
PIANO	11	11	3	6
PIANO COACHING				
PORCELAINE ET VERRE	4	4	4	
POTERIE	20	19	20	
SCRABBLE				
SOPHROLOGIE				
THEATRE ADULTES				
THEATRE ENFANTS	2	2		1
TRAINING	1	1	1	
VIOLON	5	5	3	2
	94	90	65	15

Foyer Culture et Loisirs

Rapport financier 2016 - 2017

L'absence du Président, et les non-réponses de nos interlocuteurs, laissent un goût amer aux Trésoriers, pour l'exercice qui vient de s'achever.

Est-il utile de rappeler que nous avons pris la fonction en cours d'exercice à compter de mi-janvier 2017.

Recettes

Les produits sont en baisse de 4 481 € par rapport à 2015-2016, malgré une augmentation de la subvention municipale de 600€.

Le nombre d'adhérents adultes à l'association est en très légère progression, 246 pour 2016-2017 contre 241 l'exercice précédent. Pour les enfants une baisse de 27 adhérents soit 103, contre 130. Cette baisse ce chiffre par une perte de 221 €.

La participation aux activités chute fortement, pour 7 689 €. Cette perte peut s'expliquer par la diminution du nombre d'enfants, le ratio perte/nombre d'enfants étant de 285 €.

Le total des produits est en baisse par rapport au budget prévisionnel pour 7 666 €.

Dépenses

Les charges sont en augmentations de 4 410 € par rapport au prévisionnel.

Elles sont contenues pour les achats et les services extérieurs, mais explosent sur tous les autres postes. Plus 1 344 € pour le personnel extérieur, 4 234 € pour les charges de personnel, 1 212 € pour les charges de gestion courantes.

Pour les charges de personnel il faut noter l'augmentation des charges et salaires de la secrétaire 8,17%, due à une promotion au 01/04/2016.

Les salaires et charges de la secrétaire ne sont pas couverts par la subvention de la Mairie et les cotisations des adhérents adultes et enfants.

Les activités animées par des salariés ou des intervenants extérieurs sont déficitaires à l'exception de la sophrologie et du théâtre. (Déficit de 10 954 € dont 6 147 € pour l'activité batterie).

Ces éléments nous amènent à un résultat déficitaire de 12 146,27 €.

Des dispositions urgentes sont à prendre quant à la gestion de l'association, réduire de façon drastique les dépenses de fonctionnement, salaires et rémunérations des intervenants.

Enfin il faudra envisager la baisse de la subvention municipale voire sa suppression, en raison de la baisse des dotations de l'état ou d'un changement de politique des municipalités à venir.

